

# Rapport annuel d'activité 2014 Synthèse



# Les compétences du SDE35



## Compétence électricité

- Organisation du service public de distribution d'électricité
- Maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux électriques basse et moyenne tension (renforcements, sécurisations, effacements et extensions)
- Contrôle de l'activité des concessionnaires EDF et ERDF et représentation des intérêts des usagers

## Compétence éclairage

- Maintenance des installations d'éclairage public
- Cartographie associée

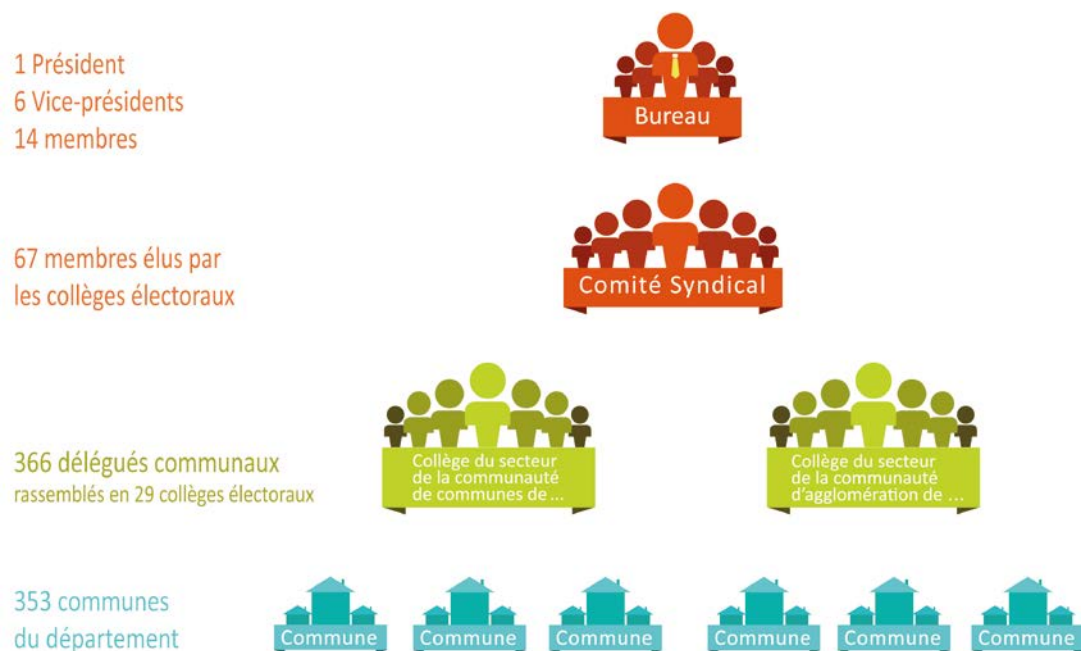
## Autres compétences transférables

- Travaux des installations d'éclairage public
- Gaz
- Réseaux et infrastructures de communications
- Réseaux de chaleur



# Le fonctionnement du SDE35 en 2014

## L'organisation institutionnelle



## L'organisation des services

### Direction générale (3 agents)

- Direction
- Service concession
- Service informatique

### Pôle travaux et urbanisme (18 agents)

- Service urbanisme
- Service études
- Service travaux

### Pôle éclairage et énergie (6 agents)

- Service éclairage
- Service énergie

### Pôle administration générale (4 agents)

- Services fonctionnels (finances, RH...)
- Service communication

Un syndicat partenaire des 353 communes du département

# Les faits marquants



## De nouvelles instances syndicales

Les élections municipales de mars 2014 ont modifié la représentation des communes au syndicat. Le comité syndical, renouvelé à 63%, a désigné Didier Nouyou, maire de Bourgbarré, président du SDE35. Celui-ci a réaffirmé sa volonté de renforcer les liens entre le syndicat et les collectivités adhérentes en multipliant les rencontres.



## Adhésion à Enercoop

Le SDE35 est devenu le 1<sup>er</sup> syndicat d'énergie français à entrer au capital d'Enercoop pour soutenir la coopérative dans ses actions en faveur de l'efficacité énergétique, du développement des énergies renouvelables et de la gouvernance de l'énergie.



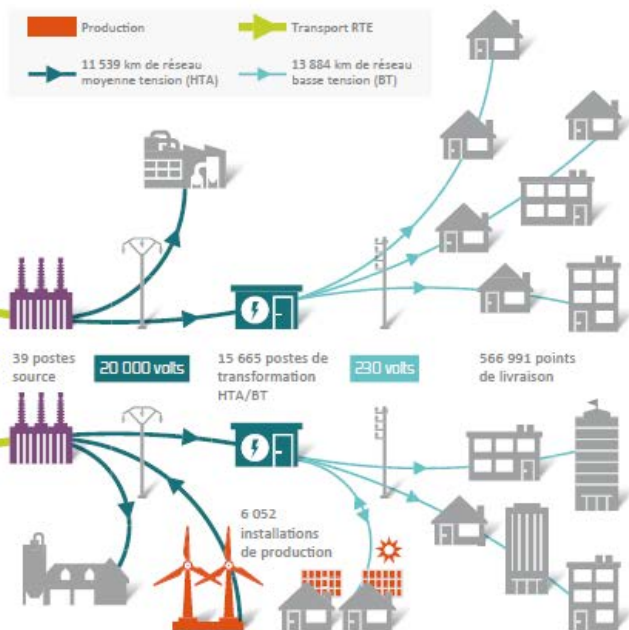
## La solidarité

La loi Oudin-Santini permet aux collectivités d'affecter une partie de leurs ressources à des projets de coopération décentralisée soutenus financièrement par les collectivités. En partenariat avec la ville de Cesson-Sévigné, le SDE35 a financé un double projet d'électrification d'une école et d'alimentation électrique d'un centre médical au Niger.

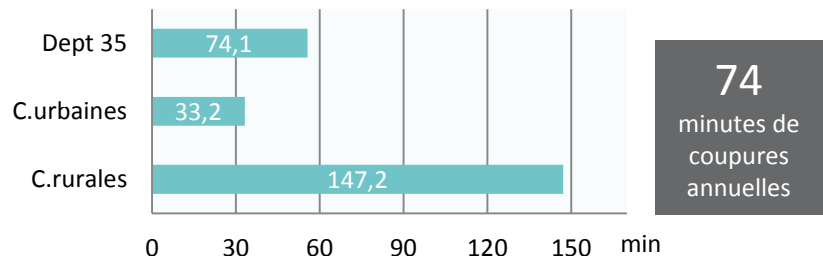
# La concession (données 2013)

## Le patrimoine en Ile-et-Vilaine

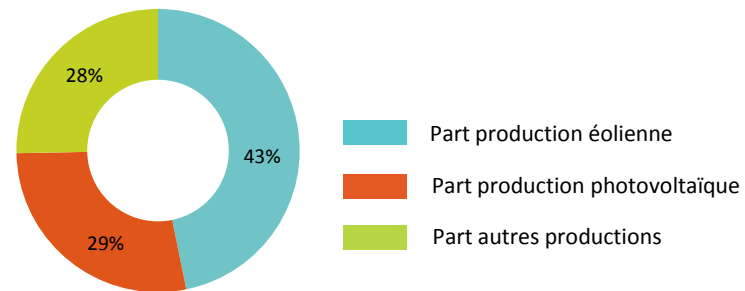
Données 2013



+ de 1 million d'utilisateurs - 566 991 contrats de fourniture



Durée moyenne des coupures annuelles (par usager BT, en min)



99% de producteurs photovoltaïques

6052 producteurs locaux d'énergie

**25,8 ans**  
Age moyen des ouvrages

**23,5%**  
de réseau basse tension « fil nu »

**1 226**  
Postes de transformation «cabines hautes »

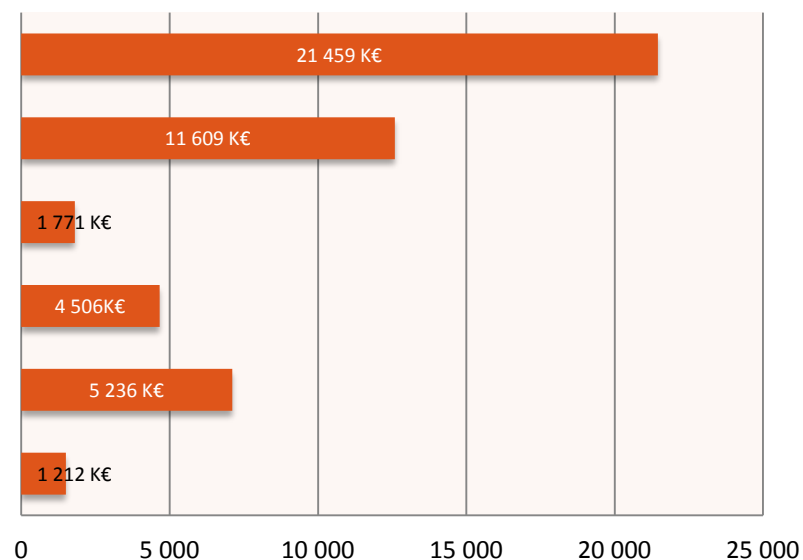
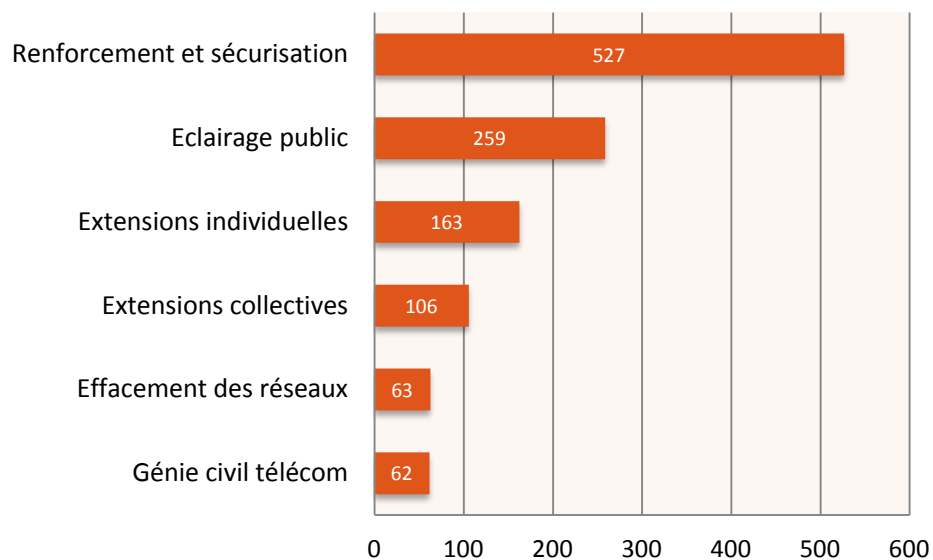
**32%**  
de réseau moyenne tension souterrain

**38%**  
de réseau basse tension souterrain

# Les travaux sur les réseaux

1 180 opérations engagées

46 millions d'€ engagés



169

postes de transformation  
créés

285 km

de réseau basse tension  
construits dont  
35% en souterrain

263 km

de réseau basse tension  
déposés dont 84% de fil  
nu

43 km

de réseau moyenne tension  
construits dont 78% en  
souterrain

# L'éclairage et l'énergie

## Maintenance de l'éclairage public

### État des lieux 2014

46 190 points  
lumineux dont

**7 255**

luminaires avec  
lampes à vapeur de  
mercure  
(15,5% du parc)

**5 347**

luminaires  
de type  
boule  
(11,5% du  
parc)

**4 939**

luminaires  
vétustes  
(10,5% du parc)

**163 communes adhérentes**

## Charte de l'éclairage public

Pour un éclairage économe,  
raisonné, vertueux,  
confortable et respectueux de  
l'environnement



## Service énergie

- Collecte des certificats d'économie d'énergie (CEE)
- Suivi convention Di@lege
- Convention avec les Conseillers en Energie Partagée (CEP)



## Les prestations proposées par le service maintenance

Entretien annuel  
préventif

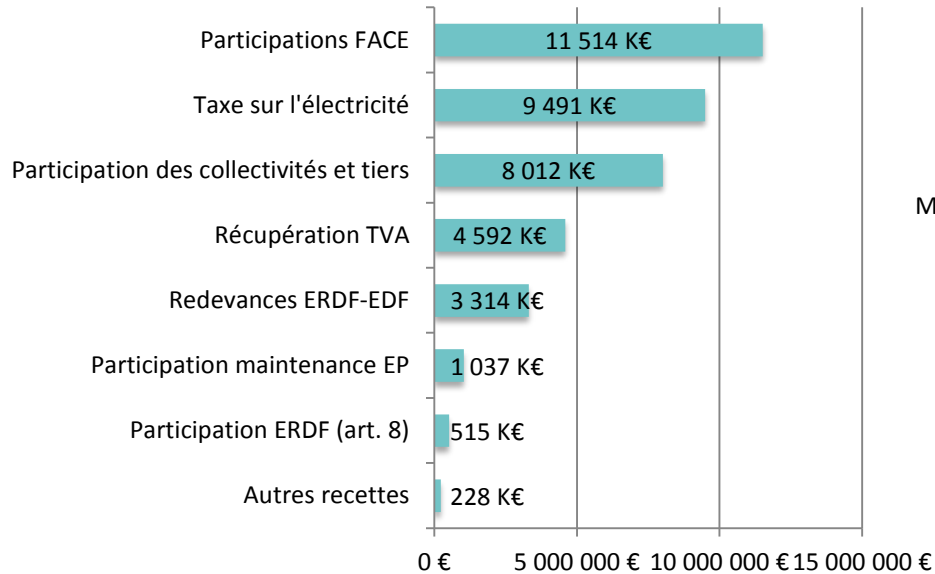
Remplacement périodique  
des lampes

Dépannages

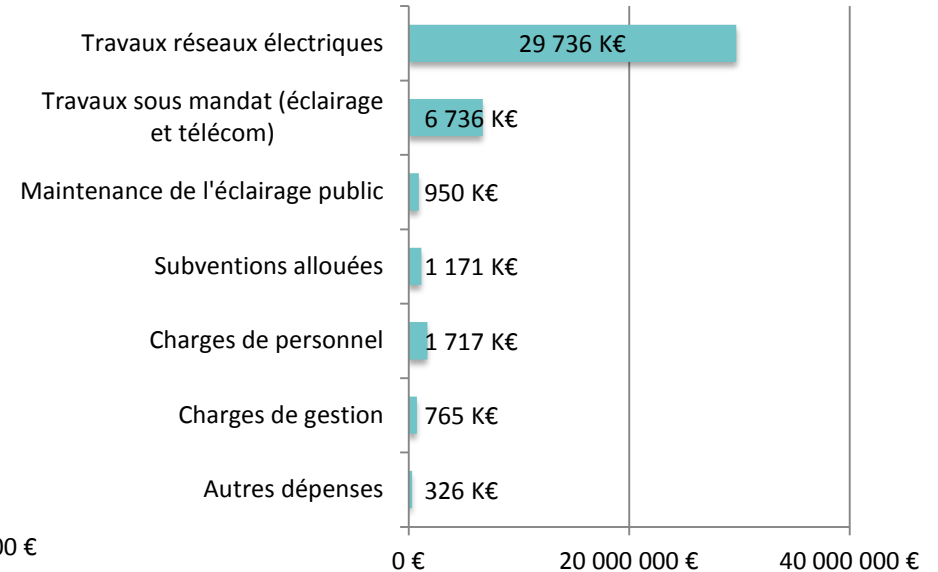
Base de données patrimoniales et  
cartographiques

Rapport annuel communal

38 millions d'€ de recettes réelles



41 millions d'€ de dépenses réelles



72 % des dépenses affectées aux travaux sur le réseau électrique



# Approbation du rapport d'activité 2014

---

L'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales précise que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie 35 de l'année 2014.